Guide de formation du Graduate Développeur web et web mobile



Table des matières

| Introduction | 3 |
|-----------------------------------------------------------------------|----|
| I. Le Titre Professionnel | 3 |
| A. Définition et composition d'un Titre professionnel de la DREETS | 3 |
| B. Compétences du Titre Professionnel - Développeur web et web mobile | 4 |
| II. Votre formation | 6 |
| A. Programme de formation | 6 |
| B. Évaluations en Cours de Formation (ECF) | 7 |
| C. Le Dossier Professionnel | 8 |
| D. Dossier projet | 9 |
| E. Résumé du projet | 11 |
| F. Les modalités d'obtention du Diplôme Studi | 11 |
| G. Exemple de parcours-type | 11 |
| III. Expérience en entreprise | 12 |
| A. Plusieurs cas de figure | 12 |
| B. Valoriser l'expérience professionnelle | 13 |
| C. La période d'application en entreprise | 14 |
| IV. Présentation des épreuves du Titre professionnel | 14 |
| V. S'inscrire aux épreuves | 16 |
| VI. Une fois le Titre Professionnel obtenu | 17 |
| A. Le secteur d'activité | 17 |
| B. Qualités recommandées & aptitudes nécessaires | 17 |
| C. Débouchés et évolution de carrière | 17 |
| VII. Vos référents | 18 |
| VIII. En bref | 18 |
| IX. Ressources du certificateur | 21 |
| X. FAQ Exam Week | 21 |
| Conclusion | 24 |

Introduction

Bienvenue chez DIGITAL CAMPUS LIVE!

DIGITAL CAMPUS LIVE a le grand plaisir de vous accueillir dans ses programmes de formation.

À l'issue de votre formation, vous présenterez le **Titre Professionnel de Développeur web et web mobile** qui correspond à un titre de niveau 5 (équivalent au bac+2) dans la nomenclature du Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP) par décision de France Compétences en date du 01-09-2018.

Avec **DIGITAL CAMPUS LIVE**, vous deviendrez un professionnel dans l'ensemble des métiers du code et du développement web et web mobile.

Ce guide a pour but de vous apporter le soutien et l'accompagnement nécessaires à la réussite de la préparation de votre Titre Professionnel.

Vous y trouverez des réponses sur :

- Votre formation et la préparation au Titre Professionnel
- L'inscription à la session de certification pour l'obtention du Titre
- Les modalités et contenus des **épreuves du Titre Professionnel**, en contrôles continus et lors de la session finale d'examen
- La **présentation des métiers** de développeur web et web mobile

La connaissance du métier et des épreuves à passer sont indispensables pour l'obtention du Titre Professionnel!

Par ailleurs, nous vous invitons à conserver précieusement ce guide et à le lire très attentivement en intégralité **avant de commencer** votre formation.

L'équipe pédagogique est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions !

I. Le Titre Professionnel

Le Titre Professionnel de Développeur web et web mobile est composé d'Activités Types, c'est-à-dire de blocs de compétences, qui regroupent les compétences du métier.

L'acquisition de ces compétences donne lieu à des Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) en cas de réussite partielle à l'examen final, ou au parchemin du Titre Professionnel complet.

DIGITAL CAMPUS LIVE

- Vous prépare tout au long de votre formation pour réussir vos épreuves le jour de la session finale d'examen
- Vous accompagne dans la réalisation de votre Dossier Professionnel à fournir avant la session d'examen
- Organise les sessions d'examen
- Vous informe sur les formalités d'inscription à la session d'examen, en fonction de votre rythme

DIGITAL CAMPUS LIVE travaille en partenariat avec un certificateur agréé par la DREETS , organisme public représentant le Ministère de l'Emploi, qui délivre les Titres Professionnels.

A. Définition et composition d'un Titre professionnel de la DREETS

Texte légal Définition du Titre Professionnel

L'article R338-1 et suivants du Code de l'Éducation définit le Titre Professionnel et dispose qu'il s'agit d'une "certification professionnelle" délivrée par le Ministre chargé de l'emploi. Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées.



Fondamental Composition d'un Titre Professionnel

Un Titre Professionnel de la DREETS est composé de plusieurs Activités Types qui sont elles-mêmes composées de compétences professionnelles.

Lorsque le candidat valide **l'intégralité des Activités Types** lors du passage de l'examen final, il sera alors **titulaire du Titre Professionnel.**

Il s'agira donc d'une validation totale du Titre Professionnel.

Lorsque le candidat valide une ou plusieurs Activités Types, il obtient un ou plusieurs Certificats de Compétence Professionnelle (CCP).

Il s'agira ainsi d'une **validation partielle** du titre ce qui permettra de se représenter afin de valider les CCP manquants ultérieurement.

B. Compétences du Titre Professionnel - Développeur web et web mobile

Définition Que sont les CCP?

Les Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) sont :

- Les compétences que le candidat doit maîtriser
- Équivalents aux Activités Types du Titre et du métier, autrement appelées blocs de compétences
- Capitalisables pour une obtention progressive du Titre Professionnel, en cas de réussite partielle du Titre Professionnel lors de la 1^{ère} présentation à la session d'examen

Texte légal

Le délai d'obtention du titre complet est de 1 an à compter de la date d'obtention du premier CCP (conformément à l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du Titre Professionnel du ministère chargé de l'emploi, consolidé en septembre 2016).

AT-1 Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité

Cette Activité Type repose sur les **compétences professionnelles** suivantes :

- 1. Maquetter une application
- 2. Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable
- 3. Développer une interface utilisateur web dynamique
- 4. Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce

Ces compétences professionnelles font partie de l'Activité Type "**Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité**" et permettent d'évaluer vos savoir-faire professionnels en matière de développement ou d'évolution d'applications mobiles côté utilisateur et dans le respect des normes de sécurité.



AT 2 - Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité

Cette Activité Type repose sur les compétences professionnelles suivantes :

- 1. Créer une base de données
- 2. Développer les composants d'accès aux données
- 3. Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile
- 4. Élaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e-commerce

Ces compétences professionnelles font partie de l'Activité Type "Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité" et permettent d'évaluer vos savoir-faire professionnels en matière de développement ou d'évolution d'applications mobiles côté administrateur et dans le respect des normes de sécurité.

Complément Compétences transversales

- Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en développement web et web mobile
- Actualiser et partager ses compétences en développement web et web mobile

Rappel Rappel des compétences attendues

Vous trouverez ci-dessous un tableau rappelant la structure du Titre et les compétences attendues par le jury pour l'obtention du Titre Professionnel, issues du référentiel de certification.

- Le Titre Développeur web et web mobile est composé de 2 Activités Types (AT), qui lorsqu'elles sont validées par le jury à la session d'examen final, donnent lieu à l'obtention du Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) équivalent.
- Au sein de chaque Activité Type (AT) sont déclinées les Compétences Professionnelles (CP) précises liées au métier visé.

Ce sont ces Activités Types (AT) et leurs Compétences Professionnelles (CP) qui feront l'objet d'évaluations pendant votre formation et lors de l'épreuve de synthèse le jour de l'examen, afin que le jury puisse vérifier que vous les maîtrisez et que vous êtes ainsi apte à exercer le métier.

| N° Fiche AT | Activités Types | N° Fiche CP | Compétences professionnelles |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | 1 | Maquetter une application |
| | Développer la partie front-end d'une | 2 | Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable |
| 1 | application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité | 3 | Développer une interface utilisateur web dynamique |
| | | 4 | Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce |
| | Développer la partie back-end d'une | | Créer une base de données |
| application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité | | | |



| N° Fiche AT | Activités Types | N° Fiche CP | Compétences professionnelles |
|-------------------|-----------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | 6 | Développer les composants d'accès aux données |
| | | 7 | Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile |
| | | 8 | Élaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e-commerce |

Nous vous conseillons d'imprimer ce document et de vous y référer régulièrement pendant votre formation.

Texte légal Référentiel Emploi Activités Compétences (REAC)

Le REAC à télécharger ci-dessous est un document du Ministère du Travail qui explicite les compétences du métier de Développeur web et web mobile.

Ce référentiel est donc la pierre angulaire des connaissances (théoriques et techniques) que vous étudierez au cours de votre formation.

[cf. REAC_DWWM_V03_03052018 (1).pdf]

II. Votre formation

DIGITAL CAMPUS LIVE vous accompagne vers l'obtention de votre Titre Développeur web et web mobile.

Vous serez accompagné.e et guidé.e par votre responsable pédagogique Maxime ROCHEDIEU.

Quels que soient votre profil et votre parcours, la formation vous permettra de vous approprier progressivement les compétences, savoirs, savoir-faire et savoir-être du métier.

Grâce à nos cours, cas pratiques et mises en situation construits à partir du référentiel, vous allez vous préparer à vous projeter concrètement dans le métier.

Votre formation complète inclut :

- les contenus (ressources pédagogiques) de tous les blocs de compétences obligatoires;
- les projets d'application (facultatifs), projets d'entraînement (un par bloc) le cas échéant, et le projet d'examen à travers ses étapes clés (1ère version et version finale);
- la soutenance de votre projet final.

Vous pouvez ainsi, selon votre situation vous certifier en 9 à 18 mois.

A. Programme de formation

Voici le programme de formation proposé par **DIGITAL CAMPUS LIVE**, pour vous préparer au mieux à l'obtention de votre Titre et au-delà au métier :

Le développement Front-End:

- Réaliser la maquette d'une application web responsive
- Créer un site web avec HTML, CSS et le Framework Bootstrap
- Utiliser Git et Github pour gérer son code source



- S'initier à la programmation avec Javascript
- Dynamiser vos sites web avec Javascript
- Développer une application web avec React.js
- Créer un site web avec le CMS Wordpress
- Déployer son application web avec Heroku

Le développement Back-End

- Créer et administrer une base de données
- Développer des sites web dynamiques avec PHP
- Créer une application web avec le framework Symfony
- Développer une application mobile avec React Native
- Créer un plugin Wordpress

Remarque Dossier Professionnel et Évaluations en Cours de Formation

Au cours de votre formation, vous réaliserez également un Dossier professionnel (DP), un Dossier projet ainsi qu'une Évaluation en Cours de Formation (ECF), qui sont essentiels à l'obtention de votre Titre Professionnel.

B. Évaluations en Cours de Formation (ECF)

Définition

Les évaluations réalisées au cours de votre formation (ECF) avec notre école du groupe STUDI vise à évaluer l'acquisition des compétences requises pour chacune des Activités Types du Titre Professionnel visé.

Attention

L'ECF est obligatoire et correspond à un titre blanc

Ces évaluations permettent de mesurer la maîtrise des compétences du métier, acquises pendant votre formation, et de composer le livret ECF remis au jury. Cela vous permet également de vous entraîner à l'examen final.

Il est impératif que celle-ci soit réalisée au cours de la formation car le jury pourrait se baser dessus pour vérifier les diverses compétences acquises et mises en œuvre par le candidat. Elle sert de support lors de l'entretien oral avec le candidat, et d'appui lors de la délibération pour l'attribution du Titre ou, en cas de réussite partielle, de Certificats de Compétences Professionnelles.

Le livret ECF

Les résultats obtenus (pas de notes, on coche juste si l'AT est acquise ou non) à ces évaluations de compétences sont formalisées dans un document standard, dont STUDI (en qualité de centre de formation) est garant.

Il s'agit du livret d'Évaluations passées en Cours de Formation (Livret ECF), à destination des membres du jury.

À l'issue de la formation, un exemplaire du livret ECF dûment complété, par l'équipe pédagogique et par les formateurs de STUDI, vous sera transmis pour information.

STUDI en remettra également un exemplaire au certificateur pour la session d'examen du Titre Professionnel.



Évaluations d'entraînement

Nous avons mis à votre disposition des évaluations d'entraînement qui serviront à préparer votre ECF (Evaluation en Cours de Formation) et à remplir votre Dossier Professionnel.

Pour ces évaluations d'entraînement, vos formateurs vont vous attribuer une note. Celle-ci est à **titre indicatif** pour évaluer votre travail mais **ne compte pas pour votre examen**. Il n'y pas de note sur votre Titre de Développeur web et web mobile.

Quand réaliser l'Évaluation en Cours de Formation?

L'ECF est mise à votre disposition **plusieurs mois avant la date de la session d'examen.** Elle est généralement à composer sur une période d'un mois. L'ECF est une mise en situation professionnelle, vous aurez donc à réaliser un projet web.

C. Le Dossier Professionnel

Chaque candidat au Titre Professionnel doit réaliser pendant sa formation un Dossier Professionnel (DP) qui permet de décrire concrètement les Activités Types du métier envisagé.

À fournir obligatoirement en amont de la session d'examen, **DIGITAL CAMPUS LIVE** le transmet au certificateur pour que le jury, le jour J, puisse le consulter et questionner le candidat sur ses expériences et compétences qui y sont décrites.



DIGITAL CAMPUS LIVE et nos formateurs vous accompagnent à la réalisation de ce dossier, pour vous aider à **y démontrer votre connaissance du métier**.

Pour cela, toute expérience professionnelle, passée ou en cours, est précieuse pour justifier d'une projection réelle dans le métier et la pratique.

Pour ceux qui n'ont pas (eu) la possibilité de réaliser une expérience professionnelle directement liée au secteur de la vente, **DIGITAL CAMPUS LIVE** vous aidera, pendant la formation et grâce au suivi pédagogique, à connaître les compétences attendues au plus près de la réalité du métier.

Définition

Il s'agit d'un **Dossier Professionnel** où vous allez décrire précisément les Activités Types du métier. Vous devez y présenter **des exemples de pratiques professionnelles,** si possible vécues en entreprise, ou que vous déduisez avec précision grâce à votre connaissance du métier.

Ce DP est:

- Personnel et propre à chaque candidat
- **Descriptif**: il s'appuie sur la description de l'expérience et/ou de la connaissance professionnelle du candidat, récapitulée dans des fiches qui correspondent aux Activités Types du titre (Certificats de Compétences Professionnelles CCP)



• **Complété par des pièces complémentaires** en fiches annexes (réalisations, photos, extraits de codes, captures d'écran, etc.) permettant de démontrer les compétences acquises

Méthode Structure du DP

Le Dossier Professionnel est à construire sur un document type, joint par STUDI.

Pour chaque Activité Type, vous y présenterez :

- L'intitulé de l'activité
- La description des tâches ou opérations effectuées, et les conditions de réalisation
- Les moyens utilisés
- Avec qui vous avez travaillé (équipe, responsables hiérarchique, prestataires, etc.)
- Le contexte (nom de l'entreprise et date où vous avez réalisé une expérience en entreprise)
- Informations complémentaires (facultatif)
- Les Titres, diplômes, CQP et formations obtenus lors de votre parcours
- Une déclaration sur l'honneur
- Tout document supplémentaire illustrant la pratique professionnelle
- Les annexes éventuelles

Attention

Le Dossier Professionnel (ou DP) est **un des éléments d'évaluation du candidat par le jury.** Il sert de support lors de l'entretien oral avec le candidat, et d'appui lors de la délibération pour l'attribution du Titre ou, en cas de réussite partielle, de Certificats de Compétences Professionnelles.

Complément

Vous trouverez ci-dessous le **modèle de Dossier Professionnel**, document officiel que vous devrez remplir en suivant les instructions qui vous sont données.

[cf. 1-Dossier_professionnel_version_manuscrite.pdf]

[cf. 1-Dossier_professionnel_version_traitement_de_texte_11_09_2017.docx]

Voici également un exemple de Dossier Professionnel complété :

[cf. Exemple-Dossier-Professionnel.pdf]

Attention! Nous vous présentons ce Dossier Professionnel pour exemple, vous ne devez pas le recopier. Le Dossier Professionnel doit s'appuyer sur vos réalisations.

Voici également en annexe les documents suivants, proposés par le Ministère chargé de l'emploi, pour vous aider à la constitution de votre Dossier Professionnel :

[cf. Guide_candidatFormation_dossier_professionnel.pdf]

[cf. Mode-emploi_candidat_Dossier_professionnel.pdf]

D. Dossier projet

En amont du projet présenté à l'examen du titre, il est important de se préparer à la rédaction des différents documents qui devront être prêts pour le passage du titre.



Le dossier projet

Le dossier projet est similaire à un rapport de stage. Il est constitué d'environ 50 000 signes (espaces non compris) soit 30 à 35 pages en dehors des annexes.

Le dossier projet respecte ce plan type :

- Liste des compétences du référentiel qui sont couvertes par le projet.
- Résumé du projet en français d'une longueur d'environ 20 lignes soit 200 à 250 mots, ou environ 1200 caractères espaces non compris.
- Cahier des charges, expression des besoins, spécifications fonctionnelles du projet, spécifications techniques du projet, élaborées par le candidat, y compris pour la sécurité et le web mobile.
- Réalisations du candidat comportant les extraits de code les plus significatifs et en les argumentant, y compris pour la sécurité et le web mobile.
- Présentation du jeu d'essai élaboré par le candidat de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues).
- Description de la veille effectuée par le candidat durant le projet sur les vulnérabilités de sécurité.
- Description d'une situation de travail ayant nécessité une recherche, effectuée par le candidat durant le projet, à partir de site anglophone.
- Extrait du site anglophone, utilisé dans le cadre de la recherche décrite précédemment, accompagné de la traduction en français effectuée par le candidat sans traducteur automatique (environ 750 signes).

Résumé du cahier des charges

Deux mois avant la date de l'examen, le candidat devra envoyer le résumé du cahier des charges du projet d'une longueur de 200 à 250 mots.

Support de présentation du projet

Le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation réalisé en amont de la session d'examen, et selon ce canevas :

- Présentation de l'entreprise et/ou du service.
- Contexte du projet (cahier des charges, environnement humain et technique).
- Conception et codage des composants front-end et des composants back-end.
- Présentation ou démonstration des éléments les plus significatifs de l'interface de l'application.
- Présentation du jeu d'essai de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues) et analyse des écarts éventuels.
- Présentation d'un exemple de recherche effectuée à partir de site anglophone.
- Synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées).

Cette présentation inclut, au choix, une illustration ou une démonstration de l'interface de l'application. Une combinaison des deux est possible. Leur durée cumulée dans la présentation ne doit pas excéder 10 minutes.

La démonstration peut être interdite ou limitée dans le cas exceptionnel où l'entreprise souhaite empêcher la divulgation d'informations confidentielles. Elle est également soumise aux limitations du plateau technique tel qu'il est défini ci-après. Le candidat utilise alors des moyens d'illustration de son interface, sans recourir à une démonstration. Dans le cadre de la présentation et de la démonstration, le candidat peut apporter son équipement en tenant compte des contraintes du plateau technique du centre organisateur.



Complément

Voici un exemple de Dossier projet complété :

[cf. Exemple-Dossier-Projet.pdf]

Attention, nous vous présentons ce Dossier projet pour exemple, vous ne devez pas le recopier. Le Dossier projet doit s'appuyer sur vos réalisations.

E. Résumé du projet

Avant la session d'examen, le résumé du projet doit être prêt à être remis au jury.

Caractéristiques du résumé du projet

Le résumé du projet correspond au descriptif du projet que vous allez présenter le jour de l'examen. C'est le projet avec lequel vous allez constituer votre **Dossier Projet**.

Ce Résumé du projet en français est d'une longueur d'environ 20 lignes soit 200 à 250 mots, ou environ 1200 caractères espaces non compris.

F. Les modalités d'obtention du Diplôme Studi

Qu'est-ce que le Diplôme Studi?

Le Diplôme Studi est un diplôme d'école qualifiant (non reconnu par l'État). Il permet d'évaluer et d'attester vos connaissances du métier, et permet d'être un atout supplémentaire dans votre CV.

Quelle différence entre le diplôme STUDI et le titre RNCP?

Le parcours de formation est reconnu par titre de niveau 5 enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sous l'intitulé « Développeur Web et Web Mobile ».

Parallèlement Studi a mis en place un diplôme d'école, qualifiant, non reconnu par l'Etat, qui vous permet de vous entrainer aux sujets abordés dans les examens : le diplôme STUDI. Il permet de vous évaluer sur les compétences du référentiel et de sécuriser leur acquisition.

G. Exemple de parcours-type

Un parcours type

Nous vous proposons une simulation qui vaut exemple, sur une formation débutée entre janvier et juin avec une inscription pour la session finale d'examen en décembre.

Sur toute votre période de formation, vous aurez accès à vos cours (écrits et vidéos), cas pratiques et exercices pour vous approprier les éléments attendus pour l'obtention du Titre.

Sont indiqués:

- Les jalons importants pendant votre formation comme :
- Les campagnes d'inscription aux sessions d'examen
- L'élaboration du DP, avec remise en format papier et accompagnement pédagogique
- L'élaboration du dossier projet, avec remise en format papier et accompagnement pédagogique
- Les contrôles continus (ECF)
- La date butoir pour la remise définitive du DP et du dossier projet, qui conditionne votre inscription définitive à la session d'examen finale

Sur toute votre période de formation, vous aurez accès à vos cours (écrits et vidéos), cas pratiques et exercices pour vous approprier les éléments attendus pour l'obtention du Titre.



Les jalons importants pendant votre formation :

- Les campagnes d'inscription aux sessions d'examen (3 à 5 mois avant la session d'examen)
- L'élaboration du Dossier professionnel et du Dossier Projet : Vous devez déposer la version finale de vos dossiers, 2 mois avant la date d'examen.

La remise définitive des dossiers, en format numérique, conditionne votre inscription définitive à la session d'examen finale.

• L'élaboration du résumé du projet, le résumé du projet sera transmis au jury en amont de la session d'examen.

La remise définitive du Résumé du projet avant l'examen se fait en version numérique via l'espace de dépôt final dédié.

• L'Évaluation en Cours de Formation (ECF)

L'Évaluation en Cours de Formation (ECF) a lieu plusieurs mois avant la session d'examen.

L'examen final a lieu en présentiel, vous présentez un projet réalisé en amont de la session d'examen face à un jury.

Remarque

Bien entendu, en fonction de votre profil, de vos disponibilités, de votre avancée dans l'élaboration du DP et de vos facilités d'apprentissage, vous mettrez plus ou moins de temps.

DIGITAL CAMPUS LIVE fait preuve de souplesse et vous propose la garantie réussite! Si vous n'avez pas d'impératifs, vous pouvez repousser le passage de votre titre.

Pour plus de précisions, rapprochez-vous du Service Relation Apprenant.

III. Expérience en entreprise

Concernant l'expérience en entreprise à décrire dans le Dossier professionnel et lors de la session finale d'examen, il existe 3 cas de figure possibles, selon votre parcours et votre situation :

Cas n°1 : Vous travaillez ou avez travaillé récemment dans les domaines en lien avec le métier de développeur web et web mobile

Cas n°2: Vous travaillez dans un autre domaine que celui du métier de développeur web et web mobile

Cas n°3: Vous êtes demandeur d'emploi ou ne travaillez pas

Selon ces différents cas, **DIGITAL CAMPUS LIVE** vous conseille ci-après sur les possibilités de réaliser une expérience en entreprise en lien avec le métier visé ou à défaut de valoriser votre compréhension et appropriation des compétences et exigences du métier.

A. Plusieurs cas de figure

$Cas\ n^\circ 1$: Si vous travaillez ou avez travaillé récemment dans les domaines en lien avec le métier de développeur web et web mobile

Une nouvelle expérience en entreprise n'est pas nécessaire pour réaliser le Dossier Professionnel, car vous avez une connaissance et une expérience précises du métier.

Vous devez fournir une ou plusieurs attestations d'emploi, une copie du contrat de travail, ainsi qu'un CV en appui à votre dossier.



$Cas\ n^22$: Si vous travaillez dans un autre domaine que celui du métier de Développeur web et web mobile, il y a 2 options :

L'entreprise dans laquelle vous travaillez **possède un service ou un professionnel** en lien avec le métier de Développeur web et web mobile : dans ce cas, vous essayez de faire un "stage" interne dans ce service, de prendre au minimum un temps d'observation des pratiques, outils, etc.

L'entreprise dans laquelle vous travaillez **ne possède pas un service** en lien avec le métier de Développeur web et web mobile : dans ce cas, nous vous conseillons de mettre en œuvre tous les éléments possibles vous permettant d'approfondir 'concrètement' vos connaissances du métier visé :

- Rencontrer des professionnels exerçant dans ce milieu, les questionner (pratiques, tâches quotidiennes, outils utilisés, partenaires, jargon professionnel, etc.)
- Aller dans des salons professionnels
- Vous inscrire sur des blogs et revues spécialisés, des réseaux de professionnels
- Vous rendre sur nos espaces collaboratifs : échanger avec les formateurs de DIGITAL CAMPUS LIVE, les autres élèves de votre promotion, etc.

Cependant, si vous avez la possibilité de prendre un congé (avec ou sans solde) pour réaliser un stage, vous augmentez vos chances d'obtention du Titre Professionnel.

Cas n°3 : Si vous êtes demandeur d'emploi ou ne travaillez pas, nous vous conseillons de réaliser une expérience en entreprise adaptée au métier

Le Service Relation Apprenant pourra, sur demande, vous fournir une convention de stage.

Dans tous les cas, vous pouvez poser vos questions sur le forum et contacter le Service Relation Apprenant.

B. Valoriser l'expérience professionnelle

Justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur est une plus-value réelle et importante, car elle permet :

- De se familiariser avec les pratiques professionnelles de référence
- D'acquérir et/ou d'approfondir précisément les compétences décrites dans le référentiel de certification

Ce qui sera important pour l'obtention de votre Titre, c'est de **valoriser cette expérience professionnelle**, ou à défaut, votre connaissance du métier.

Conseil Conseils sur la valorisation de l'expérience professionnelle et/ou la connaissance du métier

Cette **expérience professionnelle** dans le secteur d'activité que vous visez est donc recommandée, si vous ne travaillez pas ou n'avez pas travaillé dans un domaine en lien avec les pratiques du métier de **Développeur web et web mobile**.

En effet, que ce soit pour la réalisation de votre Dossier Professionnel ou lors des épreuves de certification, **le jury est particulièrement sensible sur** :

- Vos capacités à vous projeter concrètement dans le métier visé
- Votre **connaissance** précise du milieu professionnel, des compétences à mobiliser en fonction des tâches qui seront à réaliser quotidiennement
- Votre **communication** professionnelle : avez-vous intégré le vocabulaire professionnel propre à ce milieu ? Vous êtes-vous approprié les termes techniques et spécifiques du métier ?



Il est cependant possible de réaliser le Dossier Professionnel et les examens sans avoir pu capitaliser d'expérience professionnelle dans le secteur, **ce ne sera pas pénalisable si** :

- Vous justifiez votre impossibilité d'avoir pu réaliser une immersion en entreprise (obligations professionnelles, familiales, économiques, etc.), au cas où le jury vous questionne sur ce point
- Vous vous appuyez sur les mises en situations réalisées lors de votre formation
- Vous démontrez que vous avez cerné tous les aspects du métier
- Vous adoptez devant le jury une posture professionnelle en adéquation avec le métier visé

C. La période d'application en entreprise

Les formations STUDI sont conçues spécifiquement pour vous mettre en situation professionnelle et vous projeter dans votre futur environnement de travail.

Toute expérience professionnelle, passée ou en cours, est donc un atout pour l'obtention de votre Titre. Ces expériences peuvent également être sous la forme de petites missions freelance par exemple (appels d'offres, concours, entreprises qui expriment une demande, une connaissance...). Du moment que la réalisation est professionnelle, c'est autant d'expériences et de réalisations que vous vous constituez - et valorisez - dans votre portfolio en ligne.

Si vous êtes en statut d'apprenant en formation continue

La réalisation d'un stage n'est pas obligatoire pour l'obtention du titre RNCP Développeur Web et Web Mobile, mais si votre situation le permet, le stage vous permettra de mettre en pratique vos connaissances acquises lors de votre formation. Si vous pouvez effectuer un stage, nous vous conseillons vivement de le faire en bénéficiant de notre accompagnement via les services « Coaching Carrière Studi » et « Convention de stage ».

Si vous êtes en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

La période de stage est incluse dans le temps de travail en entreprise pour le candidat en contrat d'alternance. La formation est partagée entre des temps d'étude sur votre espace en ligne (consultation des contenus, évaluations, participation aux lives...) et des temps en tant que salarié au sein d'une entreprise. Les apprenants doivent s'acquitter des rendus obligatoires prévus dans le programme.

Quelle indemnisation possible?

Pour les apprenants en formation initiale

Comme vous êtes inscrit à une formation dispensée par STUDI, vous êtes considéré comme stagiaire relevant de la Formation Professionnelle Continue (FPC). L'entreprise qui vous accueille en stage n'est donc pas tenue de vous verser une gratification (quelle que soit la durée du stage). Cependant, l'entreprise et le stagiaire peuvent convenir d'une gratification versée pendant ou à l'issue du stage eu égard à la mission effectuée.

Pour les apprenants en formation continue

Une indemnisation peut être prévue par le dispositif mobilisé.

Pour les personnes en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation Vous bénéficiez d'un salaire allant de 27% à 100% du SMIC/SMC (indexé sur les grilles de rémunérations officielles), parfois au-delà.

IV. Présentation des épreuves du Titre professionnel

Vous êtes inscrit à un Titre Professionnel de la DREETS et son obtention est soumise à la validation de plusieurs épreuves.

Au cours de votre formation, vous aurez des épreuves telles que le Dossier Professionnel, le Dossier projet et l'Évaluation en Cours de Formation (ECF). Ils seront transmis par DIGITAL CAMPUS LIVE au jury, avant la session d'examen.



À la fin de votre formation, vous passez le Titre Professionnel au cours duquel il faudra réaliser une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, un entretien technique ainsi qu'un entretien final.

Fondamental Les épreuves continues composant un Titre Professionnel

Lors de la formation du candidat, celui-ci devra réaliser deux productions qui seront à présenter aux membres du jury afin que ces derniers puissent s'assurer qu'il ait acquis l'ensemble des compétences du titre.

Ces épreuves continues sont au nombre de deux.

• Le Dossier Professionnel

Celui-ci est réalisé en cours de formation et sera corrigé par un formateur. Il permet au candidat d'expliciter les compétences professionnelles mises en œuvre lors de situations professionnelles que ce soit au cours de son expérience professionnelle, d'un ou plusieurs stages mais également en cours de formation grâce aux cas pratiques et à l'acquisition des compétences attendues.

• L'Évaluation en Cours de Formation (ECF)

Ces évaluations permettent de vous mettre en situation professionnelle, de mesurer l'acquisition des compétences par Activités Types du titre et de vous préparer pour l'examen final.

Il est **impératif** que celles-ci soient réalisées au cours de la formation car le jury pourrait se baser dessus pour vérifier les diverses compétences acquises et mises en œuvre par le candidat.

Vos résultats aux évaluations seront reportés (Activités Types et compétences acquises ou non en cours de formation) dans le livret ECF transmis au jury en amont de l'examen final.

• Le Dossier Projet

Le dossier projet est similaire à un rapport de stage. Il est constitué d'environ 50 000 signes (espaces non compris) soit 30 à 35 pages en dehors des annexes. C'est le projet que vous allez présenter le jour de l'examen.

Fondamental L'épreuve finale composant un Titre Professionnel

Afin d'obtenir le Titre Professionnel de la DIRECCTE que vous visez, il sera évidemment nécessaire de passer une épreuve finale.

Cette épreuve constitue ainsi l'examen final. Descriptif de l'épreuve finale (en présentiel et face à jury) :

Une présentation d'un projet réalisé en amont de la session d'une durée de 35 minutes.

Un entretien technique avec le jury 40 minutes.

Un entretien finale avec le jury 15 minutes.

Le projet couvre obligatoirement les compétences suivantes :

Pour l'activité type 1 « Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité »

- Maquetter une application
- Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable
- Développer une interface utilisateur web dynamique

Ou:

- Maquetter une application
- Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce



Pour l'activité type 2 « Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité »

- Développer les composants d'accès aux données
- Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile

Ou:

- Développer les composants d'accès aux données
- Élaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e-commerce

Remarque

À noter que l'entretien technique et l'entretien final se confondent souvent en un seul et même entretien oral.

V. S'inscrire aux épreuves

Votre inscription à la session de validation du Titre Professionnel se fera directement auprès de STUDI

Attention Méthode d'inscription

Afin de pouvoir vous positionner sur une session de passage du Titre Professionnel, il conviendra de remplir les **3 conditions cumulatives suivantes** :

• Le renvoi du formulaire d'inscription

Environ 5 mois avant la date des épreuves, votre école vous mettra à disposition sur votre plateforme un formulaire d'inscription à la session de passage du titre.

Il sera impératif d'y répondre 3 mois avant la date des examens et de nous le renvoyer afin de vous positionner sur une session de passage aux examens.

• Votre Dossier Professionnel (DP) et votre Résumé du projet reçus

Le Dossier Professionnel et le Résumé du projet doivent être prêts à être remis au jury et signés par vous.

Dès réception dans l'espace dédié sur votre plateforme, **DIGITAL CAMPUS LIVE** vous envoie un **message d'accusé de réception** sous 48 heures ouvrées.

• La réalisation de votre ECF

L'ECF doit avoir été réalisée dans les **délais impartis** et **corrigée** par nos formateurs experts afin de présenter au jury le **livret ECF complet.**

Complément Convocation aux épreuves

La convocation officielle vous sera transmise par le Service Relation Apprenant environ 3 semaines avant les épreuves.

Conseil

- Les dates d'inscription seront rappelées sur la plateforme de formation DIGITAL CAMPUS LIVE
- Connectez-vous régulièrement
- Les **espaces d'échange** mis à votre disposition vous permettront de vous entraider dans vos démarches d'inscription si nécessaire



Attention

L'inscription définitive est validée et transmise au certificateur une fois :

- Le formulaire (avec les informations complémentaires) rempli et transmis,
- Le Dossier Professionnel final signé, et transmis sur votre plateforme,
- Le Dossier projet finalisé,
- L'ECF réalisée et corrigée.

Complément Annulation d'inscription

Si la situation devait se présenter, n'hésitez pas à contacter le Service Relation Apprenant afin que celui ci vous guide au mieux dans vos démarches.

VI. Une fois le Titre Professionnel obtenu...

L'activité du titulaire du Titre Professionnel de Développeur web et web mobile s'exerce dans des emplois tels que : Intégrateur web, Développeur web full stack junior, Webmaster, Développeur JavaScript.

A. Le secteur d'activité

En tant que titulaire du Titre Professionnel de Développeur web et web mobile, vous êtes un professionnel compétent et qualifié pour travailler en France ainsi que dans le monde entier!

Vous avez de belles opportunités pour trouver un emploi valorisant avec une rémunération attractive et évolutive dans de multiples secteurs d'activités, en entreprise ou en home office.

B. Qualités recommandées & aptitudes nécessaires

Pour exercer dans le secteur du développement web et web mobile, il est recommandé d'avoir les aptitudes suivantes :

- Être rigoureux, c'est la qualité première pour construire un code structuré, hiérarchisé, efficace et compréhensible de tous,
- Être autonome, car la plupart du temps peu de personnes au sein d'une entreprise peuvent vous aider,
- Être curieux, les technologies évoluant sans cesse vous devez avoir envie de vous former en continu et ainsi continuer à utiliser les derniers langages,
- Être pédagogue et posséder un bon relationnel, c'est en effet essentiel pour expliquer votre travail à des collaborateurs n'ayant pas vos compétences techniques.

C. Débouchés et évolution de carrière

Le Titre Professionnel de Développeur web et web mobile en poche, vous êtes un professionnel compétent et qualifié en tant que :

- Intégrateur web
- Développeur web full stack junior
- Webmaster
- Développeur JavaScript



VII. Vos référents

Vos formateurs référents

Vos **formateurs référents** sont **Ala ATRASH et Nathan DERHORE**. Ils sont certifiés Jury sur le titre que vous préparez : Le titre Développeur web et web mobile.

En plus de leurs connaissances en développement, ils maîtrisent totalement le titre que vous préparez.

Avec l'aide de votre **responsable pédagogique**, **Maxime ROCHEDIEU**, vous serez guidés et accompagnés tout au long de votre formation.

Ils animent régulièrement des lives sur votre formation et les différents livrables obligatoires :

- L'ECF
- Le dossier professionnel
- Le résumé du projet
- · Le dossier projet
- · L'examen le jour J

Vous vous posez des questions à sur ces sujets ? Je vous invite à consulter l'onglet "Lives" et à saisir "Ala ATRASH" ou "Nathan DERHORE".

Ces lives et replays sont très IMPORTANTS pour vous accompagner vers la réussite de votre formation.

A l'approche de l'examen, vous aurez également l'occasion de passer un oral d'entrainement.

VIII. En bref

Voici les éléments essentiels à retenir :

Pendant votre formation

Pendant votre formation, vous réalisez :

- Votre Évaluation passée en Cours de Formation, dont le résultat sera transmis au jury dans le livret ECF.
- Votre Dossier professionnel (DP), à construire avec l'appui de votre formateur, puis à envoyer :
 - Au minimum 1 mois avant la session d'examen, vous devrez déposer la version final de votre DP en version numérique dans l'espace "évaluations", "Dépôt final" et vous présenter avec une version papier le jour J.
- Votre Dossier projet, à construire avec l'appui de votre formateur, puis à envoyer :
 - Au minimum 1 mois avant la session d'examen, vous devrez déposer la version final de votre Dossier projet en version numérique dans l'espace "évaluations", "Dépôt final" et vous présenter avec une version papier le jour J.

Expérience en entreprise

Afin de compléter votre DP et d'illustrer vos épreuves finales, toute **expérience en entreprise dans le secteur est un plus certain.**

Si vous travaillez ou avez travaillé dans le secteur, ou encore avez pu réaliser un stage, vous pourrez utiliser cette expérience dans la partie descriptive du DP sur les exemples de pratique professionnelle et lors de l'examen final.



Si vous n'avez pas réalisé d'expérience directe dans le secteur, vous vous appuierez sur les savoirs, savoirs-faire et savoir-être transmis, les mises en situations et cas pratiques fournis lors de votre formation, et bénéficierez de l'accompagnement du Service Relation Apprenant pour bien appréhender les tâches précises du métier, conformément aux attentes du jury.

Inscriptions à la session finale d'examens

Grâce au formulaire qui vous sera envoyé, vous vous inscrivez :

- Soit la session finale d'examen Hiver
- Soit à la session finale d'examen Eté

Inscription qui doit remplir plusieurs conditions telles que la remise du DP ainsi que la réalisation de l'ECF.

Vous pouvez décaler votre passage à la session d'examen suivante, en lien avec le Service Relation Apprenant, si vous n'êtes pas prêt(e).

Les épreuves de la session finale d'examen pour l'obtention du Titre (en présentiel)

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------------------------------------|
| Présentation d'un projet réalisé en amont de la session | Maquetter une application Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable Développer une interface utilisateur web dynamique Réaliser une interface utilisateur web dynamique Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce Créer une base de données Développer les composants d'accès aux données Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile Élaborer et mettre en oeuvre des composants dans une application de gestion | 00 h 35 min | _ |
| | de contenu ou e- commerce | | un résumé en français de son projet. |



| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | | Au moins un jour ouvré avant la session d'examen, le candidat a remis à l'organisateur son dossier de projet. |
| | | | Lors de la session d'examen, le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation. |
| Autres modalités d'éva | luation le cas échéant : | | |
| | Maquetter une application Réaliser une interface utilisateur web | | |
| | statique et adaptable Développer une interface utilisateur web dynamique | | |
| | Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e- commerce | ec une cano estion de son de s | Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation orale. |
| Entretien technique | Créer une base de données | 00 h 40 min | Un questionnement complémentaire lui |
| | Développer les composants d'accès aux données | | permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet. |
| | Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile | | |
| | Élaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e- commerce | | |
| Questionnaire professionnel | Sans objet | | Sans objet |



| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| Questionnement à partir de production(s) | Sans objet | | Sans objet |
| | | 00 h 15 min | Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier |
| Entretien final | | | professionnel. Le jury évalue la compréhension, la vision et la culture |
| | | | professionnelle du métier. Il dispose de l'ensemble du dossier du |
| | | | candidat dont son dossier professionnel (DP). |
| | Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | 01 h 30 min | |

IX. Ressources du certificateur

[cf. RCV2_DWWM_V03_03052018 (1).pdf]
[cf. Fiche_de_communication_DWWM_2018.pdf]
[cf. DWWM_ECF_TP-01280m03_04052018.zip]

X. FAQ Exam Week

Les sujets d'examen

• Aurai-je accès à ma copie corrigée ?

Oui, l'ECF et sa correction sont accessibles.

Les corrections du dossier professionnel et le dossier projet sont également accessibles.

Aucune copie corrigée n'est communiquée pour les épreuves finales.

• Aurai-je accès à un corrigé type?

Il n'y a pas de corrigé type pour les ECF, seule une correction personnalisée. Des lives supports ont lieu pendant la période d'examen et font office de « corrigé type ».

Les éléments de correction et de compréhension des attendus du contenu de l'ECF seront abordés lors des lives.



• Quels sont les délais de correction ?

Les Évaluations en Cours de Formation (ECF), le Dossier Professionnel (DP) et tous les livrables liés à votre TP sont corrigés sous 10 jours ouvrés à compter de leur soumission par vos soins dans l'espace "Évaluations".

• Comment savoir si ma copie a bien été déposée sur la plateforme ?

Dans l'espace "Évaluations", vous pouvez consulter la copie déposée en cliquant sur le bouton "Consulter ma copie".

• Dois-je avoir une webcam et un micro pour les épreuves en temps imparti?

Les épreuves finales ont lieu en présentiel au centre d'examen, le matériel vous sera fourni.

En revanche, une webcam et un micro seront nécessaires si vous souhaitez réaliser des oraux d'entraînement.

Lors de l'épreuve sur la plateforme, y aura-t-il un support en cas de problématique?

Il n'y a pas d'épreuves ponctuelles sur la plateforme de formation. S'il y a un problème relatif à l'ECF et au DP, il est possible de contacter le Service Relation Apprenant ou de signaler un bug selon la nature du problème rencontré.

Les épreuves finales ont lieu en présentiel. En cas de problème, un surveillant est présent dans la salle et a des consignes pour savoir comment réagir en fonction du problème signalé.

• Que faire en cas de problème pour déposer ma copie ou télécharger l'énoncé?

Pour l'ECF et le DP, vous devrez contacter le Service Relation Apprenant via la messagerie de la plateforme de formation.

Le jour J, pour les épreuves finales, un surveillant sera présent dans la salle. Vous pourrez le solliciter en cas de besoin.

Il n'y a pas de raison qu'il y ait de problème relatif à l'énoncé et à la copie à rendre.

Les dates d'examen

• Comment me désinscrire à un écrit ou à un oral ?

Pour cela, il faut contacter le Service Relation Apprenant. Les inscriptions des candidats se font dans le logiciel du Ministère du Travail, appelé "CERES". Selon le moment où vous décidez d'annuler votre inscription, nous pourrons réaliser une action dans CERES pour annuler votre inscription ou vous marquer comme absent. Quoi qu'il en soit, il est important de nous prévenir pour éviter de mobiliser des jurys inutilement et permettre à des apprenants d'être convoqués plus tôt lors des entretiens individuels.

• Puis-je passer mon Titre avant ou après le Certificat?

Oui, cela est possible.

- Si vous passez le certificat STUDI avant le Titre, vous devez demander au Service Relation Apprenant un report de session après le passage du certificat STUDI.
- Si vous passez le Titre avant le certificat STUDI, vous devez demander au Service Relation Apprenant un report de session après le passage du Titre.

Cette démarche est importante pour avoir accès au formulaire d'inscription le moment venu.

• Comment faire si je souhaite reporter ma session?

Vous devez passer votre Titre en fonction de votre financement.

- S'il s'agit d'un financement personnel, les apprenants passent le titre quand ils se sentent prêts.
- S'il s'agit d'un autre financement, vous devez contacter le Service Relation Apprenant pour connaître les contraintes de modification du délai de passage du Titre.

Vais-je recevoir une convocation? À quel moment?

Oui, vous recevrez votre convocation 30 jours avant le 1er jour d'épreuve depuis la messagerie de votre plateforme de formation.



• À quelle période et comment vais-je recevoir mes résultats finaux ?

La DREETS est chargée de la délivrance de vos résultats suite au passage de votre oral final.

Depuis le mardi 9 janvier dernier, dès que la DREETS nous communiquera vos procès-verbaux (dans un délai de 3 à 6 mois après le passage de votre examen), nous vous transmettrons ces derniers par mail.

L'envoi de votre parchemin à votre domicile, sera également réalisé par la DREETS.

Suite à de nombreuses sollicitations intempestives, La DREETS nous a demandé de vous rappeler que vous n'avez pas à les solliciter (que cela soit par téléphone ou par mail).

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à nous solliciter votre le forum > Questions sur vos parcours > Évaluations et examens.

* Pour les candidats en outre-mer, les documents en lien avec la réussite ou l'échec de votre examen final seront envoyés aux services de l'Etat qui s'occuperont de les remettre aux candidats ou aux centres, selon leur propre organisation.

Les modalités d'examen

• À quel matériel ai-je droit ? Ai-je droit à mes cours, d'accéder à mes évaluations ?

Vous aurez droit à votre ordinateur, une clé USB et Internet.

• Comment me préparer au mieux dans mes révisions ? Combien aurai-je d'épreuves ?

Pour se préparer au mieux, il faut absolument profiter des dépôts disponibles dans l'espace "Évaluations" et suivre les lives de vos formateurs référents.

Descriptif de l'épreuve finale (en présentiel et face au jury) :

- 1. Une présentation d'un projet réalisé en amont de la session d'une durée de 35 minutes.
- 2. Un entretien technique avec le jury, d'une durée de 40 minutes.
- 3. Un entretien final avec le jury d'une durée de 15 minutes.

• En cas d'accès au rattrapage, aurai-je connaissance des points sur lesquels je serai à nouveau interrogé?

Il n'y a pas de rattrapage à proprement parler, mais la possibilité de repasser les épreuves à la session suivante. Vous aurez connaissance des compétences non validées et n'aurez à repasser que celles-ci.

À défaut du Titre complet, vous obtiendrez un livret de certification avec les compétences validées.

• Quelles sont les modalités d'obtention de mon Titre ?

Pour obtenir le Titre, il faut avoir réalisé :

- Les ECF (Évaluations en Cours de Formation);
- Son DP (Dossier Professionnel);
- Son résumé du projet;
- Et son dossier de projet.

Vous devez avoir rempli le formulaire d'inscription et avoir passé l'examen final, composé de la mise en situation professionnelle, de l'entretien technique et de l'entretien final.

• Que dois-je faire pour être éligible à passer mon examen ? Quand et comment saurai-je que je suis éligible ?

Vous saurez que vous serez éligible après avoir réalisé les ECF, le DP, le résumé du projet et le dossier de projet.

L'apprenant doit avoir rempli le formulaire d'inscription.

L'éligibilité se fait au lendemain de la date limite de rendu de l'ECF.



Conclusion

Vous avez maintenant toutes les clés en mains pour commencer et réussir votre formation!

Pour certains, votre démarche d'inscription relève d'une réorientation professionnelle, pour d'autres, d'une montée en compétences.

Vous entrez dans tous les cas dans une belle aventure qui demande du courage, du temps et de la motivation. Toutes nos équipes sont à vos côtés pour vous accompagner tout au long de votre parcours.

Grâce à nos méthodes et supports, vous allez optimiser votre réussite! Utilisez-les sans modération:

- Contenus pédagogiques, écrits et vidéos, élaborés par des experts du métier,
- Vidéos conférences de vos formateurs, consultables en direct ou à la demande (en replay),
- Plateforme dernière génération :
 - Accessible sur tous supports numériques (ordinateur et applications sur smartphone et tablette),
 - Interactive avec les apprenants de votre promotion, vos formateurs et le Service Relation Apprenant.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez des questions, et bon apprentissage avec STUDI!

Auteur: STUDI

Source : Ministère chargé de l'emploi